

**MAIRIE
DE
BRÉZÉ**

13, rue du Stade
CIDEX 3 bis
49260 BRÉZÉ

Tél. : 02.41.51.62.07.

Fax. : 02.41.51.62.99.

Séance du Conseil municipal du 31 Août 2016

Étaient présents : Mmes Mrs : NIORT André Maire, VASSEUR Nathalie, DENIS Michel, MAURICET Jean-Paul LACASSIN Nelly Adjoints, ONILLON Florence, VAHÉ Éric, MARTIN Juliette, HUET Murielle, Conseillers municipaux

Étaient excusés : BRUNET Nadine GUILLOT Jean-François, POROU Noël RICHART Dominique HALTEAU Philippe, PAVILLON Thierry

1°) Recrutement

Le Conseil municipal décide de recruter un Adjoint Technique contractuel 2ème classe à partir du 1^{er} septembre 2016 pour assurer l'entretien des locaux de la Mairie et de la bibliothèque

2°) Règlement sinistre

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- ✓ Donne un avis favorable pour le règlement d'une facture concernant un sinistre sur un véhicule survenu lors d'un débroussaillage.

3°) Approbation de la convention intercommunale pour la mise en place d'un transport entre les écoles et les centres aérés

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

- ✓ **ACCEPTE** les termes de la convention à intervenir entre Chacé, Brézé, Varrains, St Cyr en Bourg, Artannes-sur-Thouet, et du Coudray Macourd pour la mise en place d'un service de transport le mercredi midi, afin de faciliter le transport des enfants des écoles vers le ou les centres aérés organisés par l'Association Intercommunale Enfance Jeunesse (AFRIEJ)

4°) Participation financière de la commune au SIVOS

Afin de contribuer aux dépenses afférentes au SIVOS, il est demandé à la Commune une participation financière calculée sur la base d'un montant forfaitaire par enfant et scolarisé au SIVOS

La contribution est déterminée comme suit :

- Montant de la participation par enfant : 630.08€
Soit 50 726€ pour 80 enfants

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Donne un avis favorable pour le règlement de cette somme